



FORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

PASSERELLE B78 » B

FORMATION DE CONVERSION DE BOÎTE AUTOMATIQUE À BOÎTE MANUELLE

Depuis le 1er janvier 2017, les titulaires d'un permis de conduire de catégorie B avec la mention restrictive B78 (boîte automatique), qui limite leur conduite à des véhicules équipés de changements de vitesses automatiques pour des raisons non médicales, peuvent lever cette restriction. Cela s'effectue en suivant une formation de 7 heures proposée par MC Conduite.

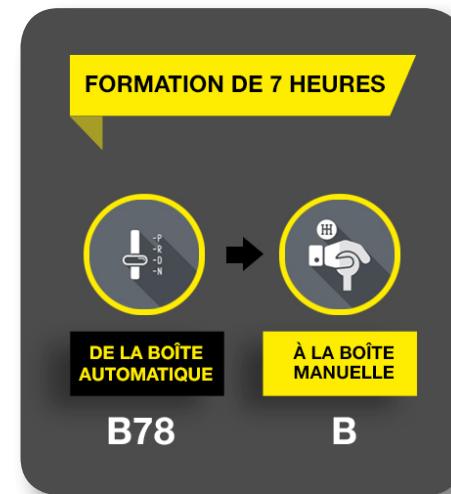
OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'utiliser un véhicule à boîte manuelle en toute sécurité, tout en gérant simultanément les autres tâches de conduite.

CONDITIONS REQUISSES

- Avoir au moins 17 ans (sans limite)
- Être titulaire d'un permis de conduire boîte automatique en cours de validité
- Pour des raisons non médicales.

Frais administratifs (création de fiche, création et gestion planning, inscription ANTS...)	65 €
7h de conduite	406 €
TOTAL	471 €



FORMATION POST-PERMIS

SOUHAITEZ-VOUS OBTENIR VOS 12 POINTS DE PERMIS PLUS RAPIDEMENT ?

PARTICIPEZ À NOTRE FORMATION POST-PERMIS !

Au cours de votre deuxième année, au lieu d'accumuler 9 points sur votre permis, vous pourrez en obtenir 12.

COMMENT PROCÉDER ?

Consacrez une journée de 7 heures à votre auto-école.

CONDITIONS REQUISSES

- Être dans une période de 6 à 12 mois après l'obtention de votre permis.
- Ne pas avoir commis d'infractions depuis l'obtention du permis.

TARIF

100 € pour la journée de 7 heures.

